

Formacode : 42826

CADRE LÉGAL

Art. R. 4224-15 et 4224-16
du Code du travail.



TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.



OBJECTIFS

- Comprendre les rôles et les enjeux du SST.
- Prévenir des risques professionnels dans l'entreprise.
- Savoir agir face à une situation d'accident du travail.

PUBLIC VISÉ

Tout salarié désirant s'impliquer dans la prévention et la sécurité de son entreprise.



MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et cas concrets pour l'apport pratique.

La formation est animée par un formateur disposant d'une formation de formateur SST à jour.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Espace propre et adapté à la pratique.



DURÉE

14 heures obligatoires sur deux jours.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 4 à 10 maximum.

VALIDITÉ

2 ans.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





PROGRAMME THÉORIQUE

- Savoir situer le cadre juridique du SST :
 - Connaître les responsabilités et les limites légales du SST.
 - L'obligation de porter secours.
 - Les articles utiles du Code du travail.
 - Les statistiques.
- Savoir réaliser une protection adaptée d'un individu :
 - Les signaux d'alerte aux populations.
 - Les notions de danger, risque et situation dangereuse.
 - Réaliser une protection adaptée : les trois actions.
- Savoir examiner la victime :
 - Savoir rechercher les signes d'atteinte à la vie d'une victime.
 - Savoir prioriser les actions de recherche et identifier le résultat à atteindre.
- Faire alerter ou alerter les secours :
 - Maîtriser les éléments du message d'alerte.
 - Connaître les consignes particulières du site.
 - Comment faire alerter efficacement par un témoin.
- Secourir la victime de façon appropriée :
 - Connaître les gestes qui sauvent en fonction de l'examen de la victime.
 - Savoir surveiller la victime.
 - Savoir agir en fonction de l'apparition de nouveaux signes.
- Savoir situer son rôle de SST dans son entreprise :
 - Les mécanismes d'apparition des atteintes à la santé.
 - Le document unique et les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles.
 - Les différents intervenants de la prévention en et en dehors de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention et informer les personnes désignées :
 - Savoir évaluer les risques afin de déterminer les actions à mener.
 - Connaître les actions de prévention pour supprimer ou réduire les situations dangereuses.
 - Les principes généraux de prévention.

PROGRAMME PRATIQUE

- Réalisation de cas concrets en fonction des différents examens de la victime.
- Manipulation du défibrillateur.



ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée par le formateur en fin de session par la réalisation d'un cas concret et de questions posées aux participants.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation et carte SST (à la clôture du dossier par l'organisme de formation).

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

